

Le mot *Dieu* à travers les dictionnaires  
de *Trévoux* au *Petit Robert*.

Sonia Branca et Chantal Wionet

Si Dieu nous a faits à son image, nous le lui avons  
bien rendu. Voltaire dans *Robert* 1955 et 1985.

Les citations servent à la construction de la norme linguistique parce que grâce à elles la langue s'articule au texte; les mots y apparaissent dans leur fonctionnement, et le jeu des cooccurrences permet de préciser ce qu'il est convenu d'appeler le bon usage. Les citations permettent également d'envisager les propriétés référentielles des choses évoquées par les mots. Ce rôle est essentiel quand il s'agit d'unités lexicales qui ne peuvent pas être définies par les termes qu'elle construisent (ce ne sont pas des verbes ou des noms verbaux par exemple) ou par la famille où elles entrent (ce ne sont pas des dérivés). L'analyse lexicographique se situe alors essentiellement au niveau des représentations.

Nous avons envisagé les représentations que construisent les citations dans le domaine des mots religieux, qui ont l'intérêt d'avoir été l'occasion de fractures et de conflits dans la société française.

Il s'agit dès lors de voir si la nature des corpus pris en compte par les lexicographes permet de restituer les variations dans les usages sociaux de ces mots; si en particulier, l'évolution des citations accompagne ou non les transformations des pratiques religieuses de la société; si l'univers catholique est le seul cadre de référence mis en place, ou si les lexicographes ont su proposer à leurs lecteurs des échantillons variés de discours. On sera amené ainsi à faire le tour des facteurs (distinction entre dictionnaire de langue et encyclopédie, engagement polémique du lexicographe, mode d'articulation du texte citant et du texte cité) qui favorisent ou pas la présence de citations idéologiquement hétérogènes.

## 1. L'ARTICULATION DE LA DEFINITION ET DE LA CITATION

A l'intérieur de ce domaine, le mot *Dieu* nous a paru intéressant, car, du moins pour les lexicographes classiques, il n'a qu'une définition paradoxale. Alors que la définition aristotélicienne consiste à *épuiser les propriétés que possède la chose même*, l'entité *Dieu* ne peut être définie dans son essence.

DIEU, s.m. Il ne peut y avoir de vraie définition, à cause que c'est un Etre infini & incompréhensible ...(*Trévoux*).

Cette impossibilité à définir la divinité (définir, c'est poser des limites, or Dieu est illimité) est un topos de la pensée religieuse depuis au moins St Augustin. Plus que pour d'autres mots par conséquent, pour approcher le terme *Dieu*, pour en donner une idée, le lexicographe est obligé de prendre appui sur les citations qui occupent l'espace laissé vide par la définition.

On a pu remarquer que dans les définitions évoquées jusqu'ici l'article anaphorique *le*, ou le pronom *il* posaient l'existence de Dieu:

L'Etre suprême par qui et dans qui tous les autres existent (*Féraud*).

En fait, les lexicographes ont évolué: les rédacteurs du *Trévoux*, *c'est un Etre infini*, Laveaux, *Etre unique et incompréhensible*, Boiste, *Le premier, le souverain etre*, Bescherelle, *l'Etre suprême*, prennent parti pour le Dieu du monothéisme. Leur définition présuppose une existence et affirme l'unicité de Dieu.

A partir de *Littré*, le lexicographe adopte une position neutre, laissant aux énonciateurs religieux le soin d'assumer ce présupposé:

Nom du principe unique ou multiple qui, dans toutes les religions, est placé au-dessus de la nature (*Littré*).

Principe d'explication de l'existence du monde conçu comme un être personnel, selon des modalités particulières aux croyances, aux religions (*Petit Robert 1991*).

L'existence de Dieu n'est plus qu'une hypothèse posée par un certain type de locuteur, celui qui tient des discours religieux, ou plutôt elle est renvoyée à un certain espace de discours. C'est à l'intérieur des systèmes religieux que l'on suppose de semblables principes d'explication.

On peut alors se demander si la neutralité de la définition s'accompagne d'une plus grande diversité dans les citations, et quelle place est faite aux discours des athées? Pour répondre à ces questions, nous avons fait un sondage dans les dictionnaires qui vont du XVIIIe au XXe siècle. Nous n'avons pas d'autre ambition ici que de poser quelques jalons, l'itinéraire étant encore à parcourir dans son entier. Nous envisagerons *Trévoux*, (1771),

*Laveaux*, 1820, *Boiste*, dont les dictionnaires couvrent la période qui va de 1800 à 1857, *Bescherelle*, de 1842 à 1861, le *Larousse Universel* de 1866, *Littré*, 1863, *Paul Robert* 1955, *Le Grand Larousse* 1972, *Lexis* 1975, *Grand Robert de la langue française* 1985, *Petit Robert*, 1991.

Passer de la définition aux citations, c'est passer, du constat d'une difficulté à définir, à l'inventaire des relations entre Dieu et l'homme et aux subtilités du Dieu caché. La représentation sociale du Dieu monothéiste comprend trois composantes essentielles qui mettent en rapport le ciel et les hommes.

Dieu est objet de culte et de vénération: de nombreux verbes prennent Dieu pour complément, *adorer, prier, dresser des autels, offrir des sacrifices, invoquer...*

les premiers hommes adoraient le même Dieu que nous adorons, (...) lui dressaient des autels, (...) lui offrirent des sacrifices (Massillon dans *Laveaux*).

Un deuxième groupe important de citations évoque l'autorité de Dieu sur l'homme. Dieu, entre dans un paradigme où il commute avec le maître, le législateur, le juge ... Il redevient sujet grammatical de verbes tels que *régir, gouverner, faire éclater sa puissance* et l'on trouve en position complément les conditions sociales extrêmes, *les princes et les humbles*, ou bien des génériques comme *tout, la terre et les cieux, ses créatures...*

(...) Il entend les soupirs de l'humble qu'on outrage  
Juge tous les mortels avec d'égaux lois,  
Et du haut de son trône interroge les rois. (*Esther III, 4.* dans *Littré* ).

La formule voltairienne du Dieu rémunérateur et vengeur complète et précise la notion d'une divinité conçue sur le modèle d'un juge préposé à la défense de l'ordre social:

Otez aux hommes l'opinion d'un Dieu rémunérateur et vengeur, Sylla et Marius se baignent avec délices dans le sang de leurs concitoyens (Voltaire dans *Bescherelle*).

Mais le Dieu vengeur qui fonde la morale en effrayant les méchants coexiste avec le dieu consolateur de Rousseau qui *bénit, protège* ou *console*:

Mon retour à Dieu tranquillise mon âme et m'adoucit un moment pénible (Rousseau dans *Laveaux*).  
Le bon Dieu vous soutienne... (Rousseau dans *Laveaux*).

Un troisième groupe de citations aborde les controverses sur la nature insaisissable de Dieu. Les verbes évoquent alors les modalités d'une croyance:

Ce Dieu invisible dans sa nature se rendit tellement sensible par de continuel miracles, qu'à la fin ce peuple charnel se laisse toucher de l'idée si pure d'un Dieu qui faisait tout par sa parole, d'un Dieu qui n'était qu'esprit, que raison et intelligence (Bossuet dans *Laveaux* )

et bien sûr

Oui c'est un Dieu caché que le Dieu qu'il faut croire (Louis Racine dans *Bescherelle, Littré, Robert...*)

De toutes les preuves que les philosophes donnent, l'argument physique, tiré du spectacle du monde est le seul bien représenté:

Tout annonce d'un Dieu l'éternelle existence, l'ordre de l'univers atteste sa puissance (Voltaire dans *Larousse*).

La plupart des dictionnaires placent à la suite de l'acception monothéiste, le groupe des locutions. Chez *Trévoux*, le lien est fait dans une citation de Vassout qui reprend de façon originale l'argument du consentement universel:

Grand Dieu! Bon Dieu, Dieu le veuille sont des paroles qui sont à la bouche de tous les hommes

La deuxième grande sphère d'emplois religieux représentée par les dictionnaires est celle du polythéisme. *Trévoux* ouvre une nouvelle entrée DIEUX, définis comme *les faux dieux de la gentilité* ; les autres lexicographes tentent une répartition grammaticale opposant le singulier du monothéisme et le pluriel du polythéisme; ou, comme le fait le Robert, *Dieu* monothéiste (sans article) et *dieu*, singulier ou pluriel avec article. Mais cet effort pour faire correspondre une division conceptuelle entre monothéisme et polythéisme, fondamentale dans l'idée que notre culture se fait des religions et des traits grammaticaux est aussitôt démentie

par les syntagmes où *Dieu* est accompagné d'un adjectif *le bon Dieu*, ou d'un complément déterminatif, *le Dieu des chrétiens*, oblige à introduire une sous-rubrique, contradictoire avec la première. L'important est de ne pas confondre *le bon Dieu* et *le Dieu de l'amour ou de la guerre*.

## 2. LE CORPUS DES AUTEURS

Tout au long du moyen âge, la citation a eu rapport au sacré; elle servait à rappeler des vérités révélées. Le dictionnaire cite de façon apparemment désacralisée, ou plutôt il remplace les valeurs divines par la sacralisation de fragments de grands textes littéraires qui viennent ajouter leur aura aux mots les plus familiers. Quand il s'agit d'un mot chargé de pouvoir comme Dieu, et qui de plus a été "travaillé" par des générations de théologiens ou de libertins, le lexicographe va devoir choisir entre des discours organisés et les beaux emplois des poètes, entre le réglage notionnel et la grâce conférée par le style.

Globalement, les dictionnaires de langue choisissent le style et laissent aux dictionnaires encyclopédiques le soin de réfléchir sur la notion. Tout d'abord parce qu'une des tâches annexes -bien que non explicite- du dictionnaire est de fixer des statuts littéraires, de renforcer la valeur attribuée aux auteurs. Bossuet était d'abord un prédicateur parmi d'autres. Avec Littré qui le cite 10 fois, il en vient à occuper seul la place de représentant de l'art oratoire chrétien du XVIIe siècle.

Les citations contribuent aussi à assigner des emplois aux auteurs. Mme de Sévigné ou La Fontaine n'apparaissent ainsi que pour les emplois interjectifs et donc familiers du mot Dieu.

C'est ainsi que les lexicographes reflètent, mais contribuent aussi à la constitution de ce qu'on appelle la littérature.

Cette tendance littéraire n'empêche pas une certaine originalité. Seules trois citations sont largement représentées; celle de la Genèse, *Je suis celui qui suis*; celle de Louis Racine, *Oui c'est un dieu caché que le Dieu qu'il faut croire*; et celle de Voltaire *Si Dieu n'existait pas il faudrait l'inventer* qui passe peu à peu au statut d'allusion littéraire (Larousse en donne des reformulations) puis de proverbe.

Les dictionnaires ont des auteurs fétiches très divers:

*Trévoux*, 1752, Saint-Evremond, cité 6 fois;

*Laveaux*, 1828, Voltaire, cité 8 fois;

*Bescherelle*, 1848, Voltaire, 11 fois;

*Littré*, 1863, Corneille, 22 fois;

*Larousse* 1866, Proudhon 10 fois;

*Paul Robert*, 1955, Pascal, 4 fois;

*Lexis*, 1975, Aragon, 2 fois;

*Petit Robert*, 1990, Boileau, 3fois.

Cependant des tendances plus générales émergent.

	Bible	XVIIe	XVIIIe	XIXe	XXe	Total		
Trévoux		19					22	
Boiste			2		2			4
Laveaux		9			18			
Bescherelle		32		29	10		71	
Littré			61		23	18		140
Lar. 1866		20		5	36		89	
Robert 1955	9	17		8	12	10	56	
GLLF 1972:		6		2	10	13	31	
Lexis							2	2
G.Robert 1985	9	17		10	14	19	69	
PR. 1990		4		1	3		9	

Le premier groupe est constitué par les dictionnaires qui citent une majorité d'auteurs du XVIIe: *Trévoux*, ce qui est normal parce que l'article *Dieu* n'a pas été refondu depuis les premières éditions, *Bescherelle* et *Littré* ont environ 50% de leur corpus constitué de citations du Grand siècle. Littré a également puisé ses références dans le moyen âge; (55 citations sur les 140 totales), mais la partie médiévale de la langue, on le sait, est présentée comme une histoire coupée de la synchronie large qui va du XVIIe au XIXe. Il y a finalement 3/4 de citations du XVIIe pour le restant du corpus.

Le deuxième groupe comprend *Boiste* et *Laveaux*. Les chiffres s'inversent complètement. Le XVIIIe est entre 2 et 3 fois plus représenté que le XVIIe (Ce qui est peu significatif pour *Boiste*, qui n'offre que 4 citations, est net pour *Laveaux* avec ses 27 citations dont 18 pour le siècle des Lumières).

Le troisième groupe comporte le seul *Larousse* du XIXe siècle: XVIIe et XIXe s'équilibrent mais le XVIIIe est sacrifié.

Enfin, le dernier groupe comprend les dictionnaires modernes. Trois siècles, Le XVIIe, le XIXe et le XXe sont bien représentés. Dans tous les cas, le XVIIIe siècle reste marginal. Le *Grand Robert* de 1985 fait pourtant une place à Sade (2 citations) mais les ajouts au *Paul Robert* 1955 -il n'y a pas de retranchements- ne modifient pas le déséquilibre entre le XVIIe (Pascal, Bossuet...) et le XVIIIe.

Ce sondage doit être complété par l'appréciation du caractère littéraire des exemples. Globalement, le poids de la littérature (au sens étroit du terme) va croissant.

Il y a eu ainsi un changement entre les "autorités" utilisées par *Trévoux* et celles auxquelles, on s'intéresse à partir de *Laveaux*. *Trévoux* a comme auteurs-vedettes des baroques (Voiture) ou des auteurs qui vont sortir du champ des gloires littéraires (St Evremont). Par ailleurs, il s'appuie sur des penseurs dont l'autorité nous paraît plutôt morale qu'esthétique (Malebranche, et surtout Port-Royal, dont les contemporains critiquaient déjà le style). Il faut attendre le *Féraud* pour voir le XVIIe siècle prendre l'allure que nous connaissons. Le classicisme date, en lexicographie du moins, de la fin du XVIIIe. Ce sont moins désormais les autorités intellectuelles qui sont chargées de nous délivrer le message religieux de la société classique que les auteurs étiquetés comme des littéraires et Port Royal n'est plus représenté que par Pascal.

*Larousse* 1862, avec 10 citations de Proudhon, soit à peu près le 1/6ème du total, présente un XIXe siècle particulier, qui disparaîtra des éditions suivantes. Quand *Lexis* et *Larousse* utilisent les auteurs contemporains, ils s'en tiennent à la littérature (Claudel, Bernanos...)

*Paul Robert*, 1955, emprunte des exemples aux sciences humaines, mais uniquement quand il s'agit du polythéisme; le Dieu chrétien est envisagé à l'aide de citations littéraires classiques. Les citations du *Grand Robert* 1985 (Céline, J. Laurent, Cl Simon...) modernisent le corpus tout en lui gardant son caractère littéraire.

Les citations apprennent donc à bien parler de Dieu en suivant les leçons des grands auteurs. Comment ce souci de belle langue, va t-il interférer avec la construction d'une notion ?

Quand il s'agit de Dieu, les dictionnaires du XIXe siècle ne présentent qu'un discours homogène. *Boiste*, *Laveaux*, *Bescherelle* et *Littre* n'ont pas une seule citation dans la section sur le monothéisme qui puissent évoquer la possibilité d'opinions dissonantes. L'attitude des trois premiers lexicographes peut s'expliquer par leur conservatisme. *Boiste* s'en explique ouvertement, dans ce lieu stratégique qu'est un "Avis au lecteur"<sup>1</sup>. Il justifie la fonction idéologique des exemples qui stabilisent la construction des notions au point idéal garanti par une autorité, et ajoute qu'il a su trouver, même chez des auteurs "suspects"<sup>2</sup> des pensées qui "fortifient la croyance" en Dieu.

Un grand nombre de ces PENSEES sont dirigées contre un faux système auquel de grands politiques ont attribué la chute de plusieurs empires, contre le philosophisme ou la fausse philosophie.(...) Ces réflexions doivent rassurer les personnes qu'effaroucheraient des noms d'auteurs proscrits ou suspects: ils trouverons au contraire, réunies celles, seulement, de leurs pensées, qui viennent à l'appui des systèmes religieux, moraux ou politiques, universellement adoptés, et qui fortifient la croyance en un Dieu punisseur et rémunérateur.

La timidité de *Littre* dont le positivisme est bien connu demande en revanche qu'on s'y arrête. *Littre* ne partage pas les idées de ses prédécesseurs; seulement, il partage leur conception de la belle langue littéraire. C'est pourquoi ses exemples pourtant très nombreux négligent les auteurs hardis du XVIIIe ou les concepts d'Auguste Comte. *Corneille*, *Bossuet* et *Pascal* suffisent à illustrer les valeurs qui intéressent *Littre* lexicographe.

Le conservatisme de *Littre* fait ressortir par contraste l'intérêt pour les idées dont témoigne *Larousse*: l'essentiel des citations énumère les preuves de l'existence de Dieu (21), ses attributs (15) l'organisation de son église (7). Mais aux 45 citations conformistes s'ajoutent 7 citations de Proudhon et de Dollfus qui, tout d'abord, procèdent à un renversement des valeurs. Le désignant devient un foyer qui se charge de connotations détestables; le roi, le juge devient un tyran:

Dieu c'est sottise et lacheté; Dieu c'est hypocrisie & mensonge; Dieu c'est tyrannie & misère; Dieu, c'est le mal.

La nouveauté des contextes concerne ici les valeurs en jeu. Par ailleurs, on s'intéresse moins au contenu référentiel d'un désignant qui est peut être vide qu'à son rôle discursif. Proudhon dénonce l'usage qui est fait de l'idée chrétienne de Dieu, lieu commun des discours d'autorité qui servent à opprimer les hommes:

Quiconque me parle de Dieu en veut à ma bourse ou à ma liberté (Proudhon).

Avec les dictionnaires du vingtième siècle on revient à un tiède spiritualisme, et ce, jusqu'au *Grand Robert* 1985 qui propose deux citations de Camus et deux citations de Sade dont je cite les premières lignes:

Si Dieu avait voulu que nous eussions une religion quelconque, et qu'il fût réellement un Dieu, serait-ce par des moyens aussi absurdes qu'il nous eût fait part de ses ordres?

L'évolution des valeurs littéraires n'est peut-être pas pour rien dans la possibilité de faire entrer Sade au *Robert*. Malheureusement les petits formats, confrontés au problème du compactage et peut-être au souci de ne pas effaroucher une clientèle scolaire, ont à nouveau éliminé les athées.

De même le *Larousse* 1972 préfère Daniel-Rops à Sartre. Quant au communiste Aragon, cité par *Lexis*, il illustre seulement un emploi interjectif:

Une chaleur du tonnerre de Dieu, (Aragon dans *Lexis*)

Il n'y a rien d'étonnant en soi à ce qu'un romancier qui cherche des effets d'oral produise surtout<sup>3</sup> des emplois interjectifs, tandis que les auteurs catholiques qui représentent une vie quotidienne se réfèrent à des pratiques religieuses permettent d'intégrer des citations religieuses. Tout ce qu'on peut dire, c'est que *Lexis*, préférant les corpus littéraires aux discours d'opinion, n'avait guère de chances de rencontrer des argumentations construites anti-religieuses.

Jusqu'à présent nous avons fait comme si seul comptait l'origine de ce qui était découpé; en fait, la façon d'insérer l'énoncé dans l'article, et le lieu d'insertion viennent compléter les choix, les renforcent ou les infléchissent. Plusieurs facteurs interviennent. Nous présenterons chaque fois un cas de découpage et de montage, de voisinage et d'articulation avec le discours du lexicographe.

La plupart des montages posent moins un problème de réinterprétation que de falsification détruisant la cohérence du texte: *Si Dieu n'existait pas, il faudrait l'inventer* est tiré de *L'Épître à l'auteur du livre des Trois imposteurs*<sup>4</sup> La plupart des dictionnaires isolent une formule, traitée en simple locution. Mais Boiste n'a pas hésité à fabriquer un faux contexte, montage de citations tirées d'oeuvres différentes, dont l'effet escompté est sans doute d'accentuer ce qu'il veut retenir de Voltaire:

La bienfaisance est la seule chose en laquelle l'homme puisse faire le dieu. Le plus grand ennemi de l'humanité fut celui qui osa dire. Il n'y a point de Dieu. La peur avait fait les dieux, la peur les a détruits. Si Dieu n'existait pas, il faudrait l'inventer (*Boiste* ).

Plus gravement le découpage peut favoriser la réinterprétation de l'énoncé. Boiste retient des syntagmes dénominatifs qu'il référence. Ainsi *Cause de l'univers* est signé Condillac. En l'absence de toute proposition, on ne peut que s'interroger. Le philosophe, accusé en son temps d'athéisme, donne des gages à la pensée chrétienne.

Le voisinage de la citation, le fait qu'elle se trouve à côté d'autres citations, modifie aussi l'interprétation. Laveaux cite un texte assez polémique de Voltaire sur le rôle des prêtres:

Dès qu'une nation a choisi un Dieu tutélaire, ce Dieu a des prêtres, ces prêtres dominent sur l'esprit de la nation; ils ne peuvent dominer qu'au nom de leur dieu; ils le font toujours parler; ils débitent des oracles, et c'est par l'ordre exprès de Dieu que tout s'exécute (Voltaire dans *Laveaux* )

Mais la citation se trouve dans une section qui regroupe des citations consacrées au polythéisme. Le lecteur peut penser qu'elle s'applique seulement dans le cas des peuples primitifs. Inversement, les citations "en rafales" de Proudhon permettent à de nouveaux stéréotypes de s'imposer au lecteur et signalent l'engagement de P.Larousse.

L'auteur peut enfin explicitement proposer une manière de lire les citations. C'est ainsi que *Trévoux*, qui dans la définition pose l'existence d'un Dieu catholique, laisse dans les citations une place à des usages déviants, ici l'opinion que Cicéron attribue à un personnage de son opuscule, *De la Nature des Dieux*.

Cicéron met dans la bouche de Cotta<sup>5</sup> **cet argument ridicule** contre l'existence de Dieu : Comment pouvons-nous le concevoir, ne lui pouvant attribuer aucune vertu? Car dirons-nous qu'il a de la prudence? Mais la prudence consistant dans le choix des biens & des maux quel besoin peut avoir Dieu de ce choix, n'étant capable d'aucun mal? Dirons-nous qu'il a de l'intelligence & de la raison? Mais la raison & l'intelligence nous servent à découvrir ce qui nous est inconnu par ce qui nous est connu : o, il ne peut y avoir rien d'inconnu à Dieu. La justice ne peut être en Dieu, puisqu'elle ne regarde que la société des hommes, ni la tempérance parce qu'il n'a point de volupté à tempérer : ni la force, parcequ'il n'est susceptible ni de douleur, ni de travail & qu'il n'est exposé à aucun péril. Comment donc pourrait-être Dieu, ce qui n'aurait ni vertu, ni intelligence?

L'évaluatif *ridicule* donne sans équivoque l'opinion du lexicographe, l'énonciation de Cotta est disqualifiée, citée pour mieux être annulée. De la même façon, l'introducteur permet un cadrage énonciatif sous forme d'un double enchassement dans l'exemple suivant :

**Les impies disent que le Dieu que le commun des hommes se figure**, est un Dieu sans amour, & sans pitié, qui jouissant d'une paix profonde, & d'un repos immuable, se plaît à tenir le monde dans l'agitation, & à faire éclater sa puissance par l'humiliation, & la ruine même de ses créatures (Fléchier dans *Trévoux* )

Cependant la mise en scène du discours de l'autre a amené le lexicographe à utiliser des fragments empruntés à des déistes. Le *Trévoux*, rédigé, à partir du *Furetière* retouché par les protestants, se présente dès le départ sous une forme polémique. Les rédacteurs reprenant les opinions de leurs adversaires même pour les réfuter, leur font une place alors que les auteurs ultérieurs (à l'exception de *Pierre Larousse*), donnent presque exclusivement à lire une vision chrétienne.

Les difficultés à mettre en valeur les mutations de la pensée et les étapes d'une déchristianisation massive (du blasphème à l'indifférence) tiennent sans doute à deux causes mal démêlables. Sans doute, le conservatisme de la majorité des lexicographes, et surtout leur image du marché des dictionnaires, revendiqué comme tel avant *Larousse*, non assumé explicitement par la suite, mais pratiqué par tous les petits formats.

De l'autre la prédominance de la littérature et la difficulté d'intégrer des discours qui abordent des notions dans un système construit s'ils ne s'y ajoute pas de plus-value littéraire. On opposera alors tout simplement dictionnaires de langue et dictionnaires encyclopédiques. Même le plus "catholique" des dictionnaires, le *Trévoux*, rejoint sur ce point *Pierre Larousse*.

Sonia Branca-Rosoff

Université de Provence  
Centre d'histoire de la grammaire  
U.R.A. 381 du C.N.R.S. : Histoire des  
théories linguistiques  
Chantal Wionet  
Université de Provence

## NOTES

1. Avis au lecteur de la 5ème édition, cité dans l'édition de 1823, p. XXXVI et par B. Quemada, 1968, p. 530.
2. On pense à Voltaire à qui il emprunte la quasi totalité des citations.
3. De fait, les citations d'Aragon recensées dans la base FRANTEXT correspondent au choix de *Lexis*
4. Une Epître qui répond aux arguments athées de d'Holbach que tous les dictionnaires consultés passent sous silence.
5. On considère habituellement Cotta comme le porte-parole de Cicéron. Il s'élève surtout contre l'hypothèse d'une multitude de dieux pourvus de qualités anthropomorphiques, ce qui explique la présence de cette citation chez *Basnage*.

## BIBLIOGRAPHIE

### 1. Dictionnaires

*Dictionnaire de Trévoux* (1771) = *Dictionnaire Universel françois & latin, vulgairement appelé Dictionnaire de Trévoux* (...), 6° éd. , 8 vol., Paris, Compagnie des libraires associées.

FERAUD abbé J.-F. (1787-1788), *Dictionnaire critique de la langue française*, 3 vol , Marseille, Jean Mossy.

BOISTE P.-V.-C. (1841), *Dictionnaire universel de la langue française, avec le latin et l'étymologie, extrait comparatif, concordance, critique et supplément de tous les dictionnaires français* (...), 9° éd. revue, corrigée, considérablement augmentée (...) par M.M. Charles Nodier et Louis Barré, Paris, Firmin Didot Frères, Rey et Gravier.

LAVEAUX, J.-C. (1846), *Dictionnaire raisonné des difficultés grammaticales et littéraires de la langue française*, 3° éd., Paris, A. Ledentu fils, libraire-éditeur.

BESCHERELLE aîné (1845), *Dictionnaire National ou Grand Dictionnaire Classique de la langue Française* (...) 2 vol. Paris.

LAROUSSE Pierre (1866-1876), *Grand Dictionnaire Universel du XIXe siècle. Français, historique, géographique, mythologique, bibliographique, littéraire, artistique, scientifique, etc.* 17 vol. dont 2 suppléments, Paris, administration du *Grand dictionnaire Universel*, rééd. Genève-Slatkine 1982.

(1972), *Grand Larousse de la langue française*, xx vol. Paris.

(1975), *Lexis, dictionnaire de la langue française*, 1 vol. Paris.

LITTRE Emile (1863-1869), *Dictionnaire de la langue française*, 2 tomes en 4 vol. Paris, Librairie Hachette, rééd. Hachette 1964.

ROBERT Paul (1955), *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française, "les mots et les associations d'idées"*, xx vol. Paris.

(1985), *Le Grand Robert de la langue française*, 2<sup>o</sup> éd. entièrement revue et enrichie par A. Rey, 9 vol., Paris, Le Robert.

REY Alain (1990), *Le Petit Robert de la langue française, dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, nouvelle édition, Paris, Société du Nouveau Littré.

REY Alain (1991), *Le Petit Robert de la langue française, dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, nouvelle édition, Paris, Société du Nouveau Littré.